

# L'astronomique facture cachée qui plombe le nucléaire français

5 milliards de plus pour l'EPR de Flamanville, 15 milliards de déchets non comptabilisés, 28 milliards pour démanteler les centrales...

**H**UIT SOUDURES défectueuses sur l'EPR de Flamanville, des défauts de fabrication sur 23 générateurs de vapeur de 9 réacteurs nucléaires, une sous-estimation chronique du traitement et du stockage des déchets... n'en jetez plus ! L'addition de ces négligences et imprévus - certains tout récents - se chiffre en milliards. Et risque de rendre les comptes d'EDF radioactifs.

La direction du groupe a nommé Hercule le plan de scission de ses activités en deux filières - l'une atomique, l'autre commerciale ! Tel le demi-dieu romain avec ses écuries d'Augias, l'Etat, actionnaire d'EDF à 83,7 %, va nettoyer le groupe en confinant ses dettes au sein d'une structure de « défaillance » baptisée EDF Bleu. Cette dernière, nationalisée à 100 % et lestée de toutes les centrales nucléaires, devrait virer rapidement au rouge. Telle est la conclusion d'un Fukushima financier amorcé il y a une dizaine d'années.

Depuis 2015, l'Etat a bien injecté 3 milliards d'euros dans EDF sous forme d'augmentations de capital et a renoncé à 4,5 milliards d'euros de dividendes, mais ce colmatage n'a pas suffi. Et le détail des dépenses à venir donne le tournis.

## EPR sous pression

L'EPR de Flamanville devait être la nouvelle vitrine du savoir-faire nucléaire français. Las ! de retards en surcoûts, la facture du chantier normand, évaluée à 3,3 milliards d'euros en 2007, a déjà été multipliée par cinq !

Officiellement, la douloureuse s'élève désormais à 10,9 milliards d'euros. Sauf que ce montant ne tient pas compte des



intérêts dits « intercalaires » (à acquitter avant de débloquer le prêt). Comme l'indique la note 22 en appendice du document de référence d'EDF, le véritable chiffre est de 12,48 milliards fin 2018. Le bilan des trois exercices précédents montre que le coût de Flamanville augmente chaque année de 1 milliard d'euros.

Or, consécutivement à la découverte de huit nouvelles soudures défectueuses, la livraison de l'EPR vient d'être reportée à 2022. Trois ans de plus, cela signifie 3 milliards d'euros supplémentaires... et une addition d'au moins 15,5 milliards à prévoir.

## Générateurs mités

Bon pour 2022, l'EPR ? Rien n'est moins sûr ! Le 18 septembre, EDF a déclaré que des défauts de soudure avaient été détectés dans 23 générateurs de vapeur, dont 16 dans des centrales en activité (Bugey, Paluel, Dampierre, etc.) et 4 dans la future centrale de Flamanville !

« Les écarts constatés ne remettent pas en question l'aptitude au service des matériels et ne nécessitent pas de traitement immédiat », rassure EDF. Qui avait manié la même langue de béton armé au sujet du couvercle de l'EPR de Flamanville. Lequel devra finalement être remplacé avant 2024 ! L'Autorité de sûreté nucléaire tranchera. Selon les experts, un générateur de vapeur coûte 50 millions d'euros en moyenne. S'il fallait tous les remplacer, la dépense atteindrait plus de 1 milliard d'euros. Pas étonnant que l'électricien ait des vapeurs...

## Déchets minés

Le 10 septembre, Greenpeace a publié une étude sur les « coûts cachés des déchets nucléaires ». Selon l'ONG, la distinction opérée par EDF entre « déchets » radioactifs et « matières nucléaires » (uranium enrichi ou issu du retraitement de combustibles usés, etc.) fausse les calculs. Ces « matières », en effet, sont considérées

comme potentiellement valorisables. EDF, indique Greenpeace, profiterait de ce flou réglementaire pour sous-estimer de 15 milliards d'euros le coût de la gestion et de l'entreposage de l'uranium.

« Nous n'avons pas attendu Greenpeace pour faire les provisions nécessaires », s'agace Olivier Giraud, directeur de la gestion des déchets d'EDF. Ce que conteste l'ONG. Circonstance aggravante, l'abandon du projet Astrid, réacteur destiné à « brûler » les matières radioactives issues de la production des 58 réacteurs français (ainsi que le plutonium extrait des combustibles usés), laisse en plan pas mal de résidus nucléaires. Il faudra bien les entreposer quelque part, et ce ne sera pas gratuit...

## Nuisances sous le tapis

Le rapport de la Cour des comptes consacré au cycle du combustible nucléaire, publié en juillet, critique vertement les manœuvres d'EDF pour se débarrasser de la gestion d'anciens déchets... En échange d'un versement de 1,14 milliard d'euros, l'énergéticien a refilé, en 2004, ces rebuts au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), une structure publique qui n'intéresse pas les marchés...

Ce n'était pas un cadeau ! En 2017, le CEA a constaté que la gestion de ces déchets lui avait coûté 2,22 milliards d'euros, soit 60 % de plus que prévu ! Mais cela n'apparaîtra pas dans les comptes d'EDF...

## Démantèlement qui ment tellement...

Dans leur rapport d'information du 1<sup>er</sup> février 2017, les députés Julien Aubert et Barbara Romagnan avaient montré qu'EDF ne provisionnait que 350 millions d'euros pour le démantèlement d'un réacteur, soit 20 milliards d'euros pour les 58 tranches. Les exploitants européens, eux, estiment plutôt le coût entre 900 millions et 1,3 milliard d'euros l'unité. Pourquoi cet écart ? L'électricien veut croire que de nouvelles centrales repousseront sur ces sites. Il n'envisage donc qu'une décontamination à minima. « On constate que le coût global du démantèlement du parc français pourrait être 2,4 fois supérieur à l'estimation fournie par EDF », écrivaient les rapporteurs. Ce qui augmente la dépense de 28 milliards.

Du moment que ce sont les générations futures qui paient...

Odile Benyahia-Kouider

## Des soucis de soudure un peu collants

L'AUTORITÉ de sûreté nucléaire doit vérifier (lire ci-contre) que les rassurants discours d'EDF sur ses nouveaux problèmes de soudures tiennent la route. Un premier verdict est attendu d'ici un mois.

Difficulté de l'exercice ? Certains des générateurs concernés présentent d'autres vilains défauts. L'un de ceux qui équipent le réacteur n°2 de Fessenheim est composé d'un acier ne respectant pas les normes. Les experts vont devoir déterminer si, avec deux anomalies au lieu d'une, l'engin reste assez costaud, ou s'il va falloir le changer rapidement. Même situation avec le réacteur n°4 de Dampierre-en-Burly.

Si le gendarme du nucléaire décide que tous les générateurs de vapeur concernés (ils équipent neuf réacteurs) sont inaptes au service, EDF risque de disjoncter. Entre quatre et cinq années de travail sont en effet nécessaires pour façonner une pièce d'une telle complexité. Et, sur une période aussi longue, l'arrêt coûterait fort cher.

Aux yeux des experts optimistes, une opération de secours destinée à corriger les soudures fautives reste envisageable. Mais seulement pour les trois générateurs de vapeur qui n'ont pas encore été installés.

A EDF, les générateurs d'emmerdements tournent à plein régime... H. L.

